Autorité belge de la Concurrence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 17/2018
19 juin 2018

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de T-Power par Tessenderlo Group

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 18 juin 2018 l'acquisition de T-Power NV par Tessenderlo Group NV.

L'opération avait été notifiée le 30 mai 2018 et l'application de la procédure simplifiée avait été demandée.

T-Power est active dans la production d'électricité par gaz naturel au moyen de sa centrale au gaz à haut rendement à cycle combiné d'une capacité de 425 MW, située à Tessenderlo en Belgique.

Tessenderlo Group est la société qui acquiert le contrôle exclusif de T-Power. Tessenderlo Group a été fondée en 1892 et a son siège à Bruxelles. Elle est cotée en bourse sur Euronext Brussels. Les activités de Tessenderlo Group et ses filiales sont réparties dans 3 divisions : Agro, Bio-Valorization et Industrial Solutions.

Dans sa décision du 18 juin 2018, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion
Auditeur général
Tél : + 32 (2) 277 93 53
Courriel : veronique.thirion@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

PRESSE

L´Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).